



Décisions et informations municipales

Janvier à mars 2023

Administration générale

Défibrillateur	Un défibrillateur a été installé au chemin du collège 8 (dans le bâtiment, sur le mur en face de la porte d'entrée du bureau communal). Le défibrillateur est accessible jour et nuit en cas de nécessité.
Election à la municipalité	Le 12.03.2023, M. Blaise Rion, est élu à la municipalité. Il remplacera M. Etienne Cherpillod démissionnaire au 30.06.2023.
Préavis	Les préavis suivants seront présentés au prochain conseil communal d'avril 2023 : <ul style="list-style-type: none">- 01 : Demande de crédit d'étude de CHF 150'000.00 TTC pour la rénovation de la maison communale à la Rte du Village 2 ;- 02 : Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.- TTC pour la réfection de la chaussée, du réseau d'eau potable et des collecteurs d'eaux claires secteur Planche Nardin - Chemin des Laviaux ;- 03 : Demande d'autorisation pour la constitution d'une servitude personnelle d'usage de 50 places d'abris PC dans le collège Gustave Roud en faveur de la commune de Vucherens et octroi, pour ce faire, d'un crédit de CHF 46'521.00 ;- 04 : Adaptation vacations et indemnités pour la législature 2021-2026.
Transports publics	Suite à la réception des statistiques d'utilisation de l'arrêt de bus CarPostal provisoire situé dans le quartier de la Bruvière, la Municipalité a décidé de demander sa pérennisation à la fin de la période d'essai. Le nom de ce nouvel arrêt sera « Vucherens, Bruvière ».

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Autorisation stationnement	La Municipalité autorise, contre paiement d'une location, le stationnement de 2 grands bus scolaires HelvéCie (au lieu de précédemment 2 petits bus) de janvier à juin 2023 sur le parking des Trois Suisses.
Coup de balai 2023	La Municipalité remercie les volontaires qui ont participé à la matinée coup de balai le 25.03.2023 malgré une météo peu clémente.

Travaux publics

Permis de construire	<p>La Municipalité délivre les permis de construire suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Installation d'un poêle à bois et création d'une cheminée en cuivre de 330 mm de diamètre, parc. 279, F. Dion, Rte du Village 40 ;- Aménagement de 4 places de stationnement perméables, parc. 15, propriété de la commune de Vucherens ;- Remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air/eau extérieure et pose de 36 m² de panneaux solaires photovoltaïques, parc. 149, propriété B. Trolliet, Ch. des Laviaux 11.
Autorisation municipales	<p>La Municipalité autorise les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pose de 64m² de panneaux solaires, parc. 316, C et Y. Fantoli, Rte du Village 15 ;- Pose de 57m² de panneaux solaires, parc. 300, F. et O. Marengo, Rte du Village 60 ;- Abattage d'arbres jugés dangereux et situés sur les parcelles 422, 423 propriétés de ZouBat ainsi que C. Charrière et M.-A. Jaquet ;- Abattage d'un arbre malade, parc. 149, B. Trolliet, Ch. des Laviaux 11 ;- Fouille Swisscom à travers du chemin des Laviaux pour raccorder la future maison située sur la parcelle 289, ch. des Laviaux 17 ;- Pose de 35m² de panneaux solaires, parc. 70, M. et R. Mivelaz, Rte de Moudon 3 ;- Construction d'un mur de soutènement de 1m de haut, C. Bersier et F. Tissot, parc. 23, Ch. de la Forêt 1a.
Mise en séparatif	<p>Suite aux travaux d'enfumages réalisés l'année passée, les propriétaires concernés par une demande de mise en conformité sont/seront contactés individuellement. Un délai de 1 année leur est accordé pour procéder aux travaux de mise en conformité.</p>

Sécurité publique

Autorisation manifestation	<p>La Municipalité autorise les manifestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Abbaye de Vucherens du 10 au 14 août 2023 ;- Jorat tracteurs du 18 au 20 août 2023.
Crottes de chien	<p>Suite au constat d'augmentation des incivilités en manière de crottes de chien, un courrier a été adressé aux propriétaires de chiens pour leur rappeler les règles en vigueur à Vucherens.</p>